

## Section Artistique 2023-2024

Les adhérents RSSO de la saison 2022-2023 sont prioritaires ainsi que leur fratrie.

- 1- INSCRIPTION EN LIGNE sur [www.rssso.fr](http://www.rssso.fr) UNIQUEMENT pour réception du dossier
- 2- RECEPTION d'un email de confirmation selon l'ordre d'inscription sur le site en fonction des places disponibles
- 3- DEPOT des dossiers et récupération des patins de location pour ceux qui louent

- le 03/09/23 de 09h à 11h pour le groupe école et école avancée
- le 03/09/23 de 11h à 12H30 pour les loisirs et les groupes compétitions

### DEBUT DES ENTRAINEMENTS :

- pour les groupes du lundi le 4 septembre
- pour les groupes du mardi le 12 septembre

### 1- Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi 17H30 -18H30	Salle verte – St Orens	Ecole avancée
Lundi 18H15-19H30	Salle verte – St Orens	Compétition 1
Lundi 19H - 21H	Salle verte – St Orens	Compétition 2
Mardi 17H30 -18H30 18H-19H en alternance	Salle verte – St Orens	Ecole débutants et nouveaux inscrits enfants nés entre 2012 et 2019 (PLACES LIMITÉES)
Mardi 18H30 - 20H 19H-20H en alternance	Salle verte – St Orens	Loisirs : débutants ou déjà pratiquants-A partir de 2011 - +13 ANS (PLACES LIMITÉES)
Mercredi 13H - 14H	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux
Mercredi 14H-15H30	Salle verte – St Orens	Compétition 1 selon niveaux
Vendredi 17H - 18H30	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux
Samedi 10H-11H (selon calendrier)	Henri Puis-Saint Orens	Préparation physique - groupe compétitions 1 et 2
Samedi 17H30-19H (selon calendrier)	Salle verte – St Orens	Compétition 2 selon niveaux

Pour les anciens adhérents, les attributions des groupes d'entraînement se font avec les entraîneurs et sont communiquées aux familles avant inscription sur le site.

**L'heure de début de cours indiquée est patins aux pieds. Merci de prévoir de venir 10 minutes avant.**

### 2- Tarifs

(incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skateboard / FFRS - catégorie de licence est définie selon l'âge qu'aura le licencié **au 31/12/2024**).

La COTISATION pour l'année 2023-2024 se décompose de la sorte :  
**une adhésion au club + une part liée à l'activité d'artistique et à l'âge**

	ADHESION	ACTIVITE - de 13 ans	ACTIVITE + de 13 ans
Ecole- Ecole avancée - Loisirs	100€	40€	40€
Compétition 1	100€	80€	100€
Compétition 2	100€	130€	150€

### **3- Matériel obligatoire en plus de la cotisation:**

- Pour les nouveaux adhérents : **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins : 20€ à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour les groupes écoles et compétitions : **Tenue de club obligatoire entre 20 et 50€** (en fonction si tenue neuve ou d'occasion) **à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour la préparation physique : **tapis de sol**

### **4- Patin artistique :**

**Location de patins pour la pratique artistique** dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école et l'école avancée.**

Montant de la location annuelle: 70 €.

Caution : 150,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, **roues nettoyées et en bon état de fonctionnement**).

**Si vous ne souhaitez pas louer, merci de vous renseigner à l'avance sur les patins artistiques correspondant à la discipline en demandant confirmation auprès d'un membre du bureau.**

#### **Vos interlocuteurs :**

CARINE FABRE / Responsable section [artistiquersso@gmail.com](mailto:artistiquersso@gmail.com)

AUORE CALAS / Secrétaire section [secretariat.rssso@gmail.com](mailto:secretariat.rssso@gmail.com)

DOROTHEE CHAVIGNAUD / Trésorière section [dorothee.chavignaud@gmail.com](mailto:dorothee.chavignaud@gmail.com)